



**Inscription :**

Pour être valide, le bulletin d'inscription dûment complété doit être impérativement signé, par le stagiaire et/ou le directeur de son organisme, et accompagné du règlement.

**Règlement :**

Le règlement est à effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre de **Performances Qualité**. L'acompte doit être réglé à l'inscription. Sauf dérogation écrite de notre part. Pour les formations qui se déroulent sur plusieurs mois, nous pouvons accorder des facilités de paiement aux personnes qui en font la demande.

**Convention de formation :**

Les cours relatifs aux formations peuvent être pris en charge par l'employer ou son organisme.

**Tarifs :**

Ils n'incluent pas les frais de transport, d'hébergement et des repas des stagiaires, sauf précision contraire prévu par l'offre. Ils incluent la documentation pédagogique qui leur est remise.

**Annulation d'inscription :**

Toute annulation ou report d'inscription de la part du stagiaire doit nous parvenir au plus tard une semaine avant le début de la session et chaque transfert sur une autre session pourra être considéré comme une annulation.

**Report de stage :**

Dans le cas où un séminaire ne réunirait pas le nombre de personnes minimum nécessaire à son bon déroulement pédagogique, nous nous réservons le droit d'ajourner ou de reporter celui-ci à une date ultérieure. Vous pouvez alors, à votre convenance, reporter votre inscription à une autre date ou être remboursé. Nous nous réservons le droit de remplacer un intervenant annoncé par un autre formateur de compétence u moins équivalente, en cas de nécessité.

**Certification :** Pour des raisons pédagogiques, les formations certifiantes requièrent une participation à l'ensemble des journées prévues dans chaque cycle. Nous nous réservons le droit de différer l'évaluation et la certification d'un participant, entant qu'il n'a pas accompli l'ensemble des journées prévues dans le cycle de formation dans lequel il est engagé ou s'il n'a pas démontré l'acquisition des connaissances requises. Tout participant recevra en fin de stage une attestation de participation.

**Droit à l'image :**

Nous prenons parfois des photos de groupe dans nos séminaires. Certains peuvent figurer par la suite dans notre programme de formation. Votre participation à l'un de nos stages implique votre acceptation concernant l'éventualité d'une utilisation de votre image dans l'un de nos documents de présentation.

**Programme de formation :**

Le cabinet Performances Qualités se réserve le droit de modifier le programme ou / et l'emploi du temps de la formation à n'importe quel moment. Dans le cas d'une annulation de la formation de notre fait, la responsabilité sera limitée au remboursement du montant payé au moment de l'annulation.

**Refus de candidature :**

Le cabinet Performances Qualités a le droit de refuser une inscription sans explication, et dans des circonstances exceptionnelles, de renvoyer un candidat « avec un préavis de 24H minimum » si, d'après le formateur, sa présence allait à l'encontre des intérêts des autres candidats.

**Propriété intellectuelle :**

Un support de stage ou des documents peut être remis aux stagiaires à l'issue du stage. Toute copie ou reproduction ne pourra être utilisée pour un usage collectif. Tout abus sera sanctionné.

Je m'inscris à la formation de : .....

Session du ..... au .....

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction .....

Domaine d'activité : .....

Tél. : ..... Fax : ..... GSM.....

E-Mail : .....

Adresse : .....

**Date**

**Cachet de la société**

**Signature autorisée**